

ASSOCIATION ANIMA’FAC

3 rue Récamier
75341 PARIS CEDEX 7

RAPPORT

de

FERCO SAS

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

-:-:-:-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2025



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ANIMA'FAC** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 font apparaître un résultat net déficitaire de 392 464 euros ainsi qu'une situation nette de 47 366 euros. Par ailleurs, à date, l'association fait face à des tensions de trésorerie importantes.

Ces éléments sont de nature à faire naître un doute significatif sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation au cours des douze mois suivant la date de clôture. Toutefois, aucune information relative à l'existence de cette incertitude significative n'est mentionnée dans l'annexe.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des principes appliqués, ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ainsi, le poste fonds dédiés est alimenté par les fonds reçus de financeurs et non utilisés à la clôture de l'exercice. Ce poste est évalué par votre délégué général en fonction des actions menées sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 30 mai 2025

Pour **FERCO S.A.S**
Commissaire aux Comptes
Jean - Christophe FORESTIER
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 189	6 189		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	55 121	50 747	4 374	2 192
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 469		34 469	32 656
TOTAL I	95 778	56 936	38 843	34 848
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	163 252	8 357	154 895	238 530
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	241 120		241 120	1 052 568
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	67 371		67 371	228 832
Charges constatées d'avance	56 926		56 926	85 735
TOTAL III	528 669	8 357	520 312	1 605 665
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	624 448	65 293	559 155	1 640 513

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	320 250	320 250
Autres réserves		
Report à nouveau	119 580	117 522
Excédent ou déficit de l'exercice	-392 464	2 059
Situation nette	47 366	439 830
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	47 366	439 830
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	45 844	186 000
TOTAL III	45 844	186 000
Provisions		
Provisions pour risques		45 888
Provisions pour charges		
TOTAL IV		45 888
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 155	331 576
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	141 298	106 039
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 895	9 663
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	37 596	521 517
TOTAL V	465 945	968 795
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	559 155	1 640 513

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	198 337	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 206 695	1 129 389
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		15 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	30 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	45 888	170 968
Utilisations des fonds dédiés	186 000	386 500
Autres produits	34 395	549 655
TOTAL I	1 701 314	2 251 512
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	783 742	858 152
Aides financières	90 739	152 878
Impôts, taxes et versements assimilés	39 411	46 134
Salaires et traitements	868 240	825 873
Charges sociales	236 528	214 435
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 976	4 529
Dotations aux provisions		15 888
Reports en fonds dédiés	45 844	107 000
Autres charges	26 960	27 002
TOTAL II	2 093 439	2 251 890
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-392 125	-378
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10	3 167
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	10	3 167
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	348	66
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	348	66
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-338	3 101
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-392 462	2 723

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	2	664
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 701 324	2 254 679
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 093 788	2 252 620
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-392 464	2 059

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	122 538	122 713
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	122 538	122 713
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	122 538	122 713
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	122 538	122 713

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 559 155 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -392 464 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signifier.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Pour faire face à des difficultés de trésorerie, l'association a obtenu un prêt de 120 000€ auprès d'autres associations au début de l'exercice 2025 répartis comme suit :

- l'association AFEV pour un prêt à hauteur de 30 000 €
- l'association La Ligue de l'Enseignement pour un prêt à hauteur de 15 000 €
- l'association Le Mouvement Associatif pour un prêt à hauteur de 15 000 €
- l'association Le Réseau Nationale des Juniors Associations pour un prêt à hauteur de 15 000 €
- l'association Nightline pour un prêt à hauteur de 30 000 €
- l'association SEVE (renommé Racines) pour un prêt à hauteur de 15 000 €

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| • Logiciels | 5 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 3 ans. |

Créances

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de retraite n'ont pas donné lieu à comptabilisation en raison du manque d'ancienneté des salariés, et de l'absence de salariés proches de l'âge légal de départ à la retraite.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le solde des fonds dédiés a été consommé en totalité sur l'exercice soit 186 000 euros.

Des fonds dédiés à hauteur de 45 844 euros ont été constatés sur la subvention VAL DE LOIRE.

Contributions volontaires en nature

L'association ANIMAFAC bénéficie de contributions gratuites sous forme :

- d'heures de bénévolat réalisées par les membres du Conseil d'administration, notamment par leur participation aux réunions du Conseil mais aussi à d'autres réunions, en tant que représentants de l'association.
- d'intervenants bénévoles lors des différents événements et formations proposés.
- de mise à disposition gratuite de salles pour ses événements et de bureaux permanents dans certaines villes pour ses animateurs et animatrices de réseaux locaux.

La valorisation des intervenants se base sur les tarifs suivants, formalisés par l'AFD : 300 € l'intervention d'une journée lorsqu'il s'agit de salarié.e.s d'une autre structure et 200 € lorsqu'il s'agit de bénévoles.

La mise à disposition de salles se base sur les tarifs de location du CISP en fonction de la capacité de la salle, avec une pondération de 80 % pour les salles en région. La valorisation de la mise à disposition des bureaux à l'année est basée sur les tarifs de location de bureaux en espace de coworking, avec à nouveau une pondération de 80 % en région.

Par ailleurs, au-delà des intervenants bénévoles, de nombreux étudiants bénévoles participent également chaque année à la réalisation de nos activités, mais l'estimation de leurs contributions est beaucoup plus difficile à estimer, quantifier et ainsi à valoriser.

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 300 jours et d'une valorisation globale de 67 190 euros.

L'association a bénéficié d'une mise à disposition gratuite de salles équivalente à 55 347 euros.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2024 se sont élevés à 21 600 euros TTC.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 189		
TOTAL	6 189		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 737 43 227		4 159
TOTAL	50 964		4 159
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	32 656		1 813
TOTAL	32 656		1 813
TOTAL GÉNÉRAL	89 809		5 971

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			6 189	
TOTAL			6 189	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		2	7 737 47 384	
TOTAL		2	55 121	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			34 469	
TOTAL			34 469	
TOTAL GÉNÉRAL		2	95 778	

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 189			6 189
TOTAL	6 189			6 189
Terrains				
Constructions - Sur sol propre				
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	7 737			7 737
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 035	1 976		43 010
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	48 772	1 976	1	50 747
TOTAL GÉNÉRAL	54 962	1 976	2	56 936

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions - Sur sol propre : - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	45 888		45 888	
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	45 888		45 888	

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	8 357			8 357
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	8 357			8 357
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	54 245		45 888	8 357
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	34 469		34 469
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	163 252	163 252	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	5 736	5 736	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 058	1 058	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	209 895	209 895	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	24 431	24 431	
Charges constatées d'avance	56 926	56 926	
TOTAL	495 767	461 299	34 469

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	186 155	186 155		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	36 442	36 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 991	79 991		
Impôts sur les bénéfices	736	736		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 130	24 130		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	100 895	100 895		
Produits constatés d'avance	37 596	37 596		
TOTAL	465 945	465 945		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 708	60 143
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	51 273	61 804
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 080	
TOTAL	99 061	121 947

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	10 000	
Créances reçues par legs ou donations	3 950	2 950
Autres créances		1 500
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	10	3 167
TOTAL	13 960	7 617

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	37 596	521 517
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		37 596	521 517

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	56 926	85 735
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		56 926	85 735

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	2 522	708 788	128 400		111 162	950 872
Subventions d'investissement						
TOTAL	2 522	708 788	128 400		111 162	950 872

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Erasmus+ KA2 WISE FR01-KA	79 000		79 000				
Ministère Culture "AAP EMI"	11 000		11 000				
MESR Lutte contre les Violén	22 500		22 500				
Erasmus Participe Présent - I	30 000		30 000				
TOTAL	186 000	45 844	186 000			45 844	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	186 000	45 844	186 000			45 844	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation ERASMUS IDEE- imaginer les Région Nouvelle Aquitaine Val de Loire	41 000 2 500	45 844	41 000 2 500			45 844	
TOTAL	186 000	45 844	186 000			45 844	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	186 000	45 844	186 000			45 844	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	320 250				320 250
Report à nouveau	117 522		2 059		119 580
Excédent ou déficit de l'exercice	2 059			394 523	-392 464
Situation nette	439 830		2 059	394 523	47 366
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	439 830		2 059	394 523	47 366